

ACTA ORIENTALIA BELGICA

SUBSIDIA III

UITGEGEVEN DOOR HET BELGIECH GENOOTSCHAP VOOR OOSTERSE STUDIËN  
PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDES ORIENTALES  
PUBLISHED BY THE BELGIAN SOCIETY OF ORIENTAL STUDIES

## *Al-Kitāb*

*La sacralité du texte dans le monde de l'Islam*

## *Al-Kitāb*

*La sacralité du texte dans le monde de l'Islam*

Actes du Symposium International tenu à Leuven et  
Louvain-la-Neuve du 29 mai au 1 juin 2002

D. De Smet, G. de Callatay & J.M.F. Van Reeth  
(éds.)



BRUXELLES    LOUVAIN-LA-NEUVE    LEUVEN

2004

## Le terme *kitāb* (Écriture) dans le Coran et dans une ancienne version arabe des Évangiles

Samir ARBACHE  
 Université Catholique de Lille

D'après A. T. Welch<sup>1</sup>, le terme coranique de *kitāb* (Écriture) est l'un des plus difficiles à interpréter. Cette difficulté se manifeste assez bien dans les traductions du Coran que nous avons consultées<sup>2</sup>. Les équivalents de *kitāb* seront le plus souvent "Écriture" chez R. Blachère, "Livre" chez M. Hamidullah, "Livre" ou "Écriture" chez D. Masson, "Écrit" et de rares fois "Livre" chez J. Berque. Cette contribution voudrait apporter quelques éléments permettant une meilleure définition des acceptations de *kitāb* dans le Coran. Sans être exhaustive, l'approche permet de mettre en lumière l'importance du terme et son ancrage linguistique et culturel dans les traditions religieuses qui ont accompagné les commencements de l'islam, en particulier celles du judaïsme et du christianisme. Pour les passages qui seront cités, nous proposons des variantes de traduction en vue de mettre en lumière notre propos, tout en nous inspirant des versions existantes. Après une présentation des différentes formes de *kitāb* dans le texte coranique, nous procéderons à un examen du même terme dans une ancienne version arabe des Évangiles, en vue de comparer les deux usages et d'apporter éventuellement une précision lexicographique et sémantique à ce terme clé du Coran.

<sup>1</sup> Voir A. T. Welch, "Al-Ḳur'ān", *EJZ*, V, p. 402, et R. Sellheim, "Ḳitāb", *EJZ*, V, pp. 204-206.

<sup>2</sup> Dans l'index des thèmes principaux de la traduction de Denise Masson, les passages concernant l'Écriture sont donnés sous l'entrée "Livre". Est-ce parce qu'on aurait considéré, à tort, que les deux termes sont synonymes? Le lien évident entre eux ne permet pas de les confondre. Bien sûr, il ne s'agit pas de plaider pour une sorte de traduction "mot pour mot", sans tenir compte des contextes. En effet, dans certains passages, *kitāb* désigne bien un décret ou une prescription (57,22), un acte juridique (2,235), un registre ou un rôle (83,7; 84,10). Mais il nous semble que le fait de traduire *kitāb* par "livre" ne correspond pas à la situation linguistique de la société arabe du milieu du 7<sup>e</sup> s., même si aujourd'hui *kitāb* signifie bien "livre". Voir R. Blachère, *Le Coran*, Paris 1957; D. Masson, *Le Coran*, 2 vols. (Folio 1233-1234), Paris 1967; M. Hamidullah, *Le Coran*, Paris 1977; J. Berque, *Le Coran*, Paris 1990.

## Le terme *kitâb* (écriture) dans le Coran et dans une ancienne version arabe des Évangiles

Samir ARRACHE

Université Catholique de Lille

D'après A. T. Welch<sup>1</sup>, le terme coranique de *kitâb* (Écriture) est l'un des plus difficiles à interpréter. Cette difficulté se manifeste assez bien dans les traductions du Coran que nous avons consultées<sup>2</sup>. Les équivalents de *kitâb* seront le plus souvent "écriture" chez R. Blachère, "Livre" chez M. Hamidullah, "Livre" ou "écriture" chez D. Masson, "Écrit" et de rares fois "Livre" chez J. Berque. Cette contribution voudrait apporter quelques éléments permettant une meilleure définition des acceptions de *kitâb* dans le Coran. Sans être exhaustive, l'approche permet de mettre en lumière l'importance du terme et son ancrage linguistique et culturel dans les traditions religieuses qui ont accompagné les commencements de l'islam, en particulier celles du judaïsme et du christianisme. Pour les passages qui seront cités, nous proposons des variantes de traduction en vue de mettre en lumière notre propos, tout en nous inspirant des versions existantes. Après une présentation des différentes formes de *kitâb* dans le texte coranique, nous procéderons à un examen du même terme dans une ancienne version arabe des Évangiles, en vue de comparer les deux usages et d'apporter éventuellement une précision lexicographique et sémantique à ce terme clé du Coran.

<sup>1</sup> Voir A. T. Welch, "Al-*Qur'ân*", *EZ*, V, p. 402, et R. Sellheim, "Kitâb", *EZ*, V, pp. 204-206.

<sup>2</sup> Dans "l'index des thèmes principaux" de la traduction de Denise Masson, les passages concernant l'écriture sont donnés sous l'entrée "Livre". Est-ce parce qu'on aurait considéré, à tort, que les deux termes sont synonymes? Le lien évident entre eux ne permet pas de les confondre. Bien sûr, il ne s'agit pas de plaider pour une sorte de traduction "mot pour mot", sans tenir compte des contextes. En effet, dans certains passages, *kitâb* désigne bien un décret ou une prescription (57,22), un acte juridique (2,235), un registre ou un rôle (83,7; 84,10). Mais il nous semble que le fait de traduire *kitâb* par "livre" ne correspond pas à la situation linguistique de la société arabe du milieu du 7<sup>e</sup> s., même si aujourd'hui *kitâb* signifie bien "livre". Voir R. Blachère, *Le Coran*, Paris 1957; D. Masson, *Le Coran*, 2 vols. (Poëlo 1233-1234), Paris 1967; M. Hamidullah, *Le Coran*, Paris 1977; J. Berque, *Le Coran*, Paris 1980.

La comparaison de deux textes qui remontaient, l'un au milieu du 7<sup>e</sup> s., selon la tradition, l'autre à une copie des Évangiles en arabe, datée de 897, pourrait être contestée du fait que l'un d'eux est un original, tandis que l'autre est traduit, ou à cause des deux siècles qui les séparent. Il importe par conséquent de donner quelques précisions à ce sujet. Quant à la diachronie, les informations observées dans le manuscrit du 9<sup>e</sup> s. confortent la signification de *kitāb* que nous lui attribuons dans le Coran. D'autre part, on peut formuler l'hypothèse forte selon laquelle, durant la période de la mise par écrit du Coran, les Arabes avaient eu une connaissance poussée des récits évangéliques et bibliques par la transmission orale. De plus, la comparaison porte sur un point lexical particulier qui tend à démontrer un lien direct du terme étudié avec les "traditions scripturaires". Dans ce sens, *kitāb* dans le Coran sera mieux défini, si on connaît son usage dans les Évangiles en arabe.

### 1. *Kitāb* dans le Coran

Étant donné la haute fréquence de *kitāb* dans le Coran, où il est utilisé deux cent cinquante quatre fois au singulier et six fois au pluriel, dans les contextes les plus variés, nous avons opéré une sélection des principaux usages répartis en quatre groupes: 1- *Kitāb* utilisé au sens absolu ou relatif, au singulier ou au pluriel; 2- *Kitāb* associé à d'autres termes relevant du domaine de l'écrit ou de la sagesse; 3- Indications de l'origine et de la langue des destinataires; 4- L'expression *ahl al-kitāb* (Gens de l'Écriture) en opposition avec les "Gentils" et les "associateurs". Par commodité, les versets choisis à titre d'exemples seront numérotés de k1 à k37.

#### 1.1 *Kitāb* utilisé au sens absolu ou relatif

k1 (16, 89) Nous avons fait descendre sur toi l'Écriture [comme] éclaircissement de toute chose.

k2 (2, 2) Cette Écriture-là, nul doute en elle, est direction pour les Pieux.

k3 (28, 2) Voilà les signes-versets de l'Écriture explicite.

k4 (2, 109) Un groupe de ceux à qui l'Écriture avait été donnée, a rejeté l'Écriture de Dieu derrière leur dos, comme s'ils ne savaient pas.

k5 (2, 174) Ceux qui cèdent ce que Dieu a fait descendre de l'Écriture et le troquent à bas prix.

k6 (2, 85) Croyez-vous donc à une partie de l'Écriture et en reniez-vous une autre?

k7 (3, 23) N'as-tu pas vu ceux à qui une part de l'Écriture a été donnée? Ils sont appelés devant l'Écriture de Dieu pour qu'il juge entre eux, mais un groupe des leurs se détourne et s'écarte.

k8 (13, 37) Il n'appartient à aucun messager d'apporter un signe sans la permission de Dieu. Chaque étape aura son Écriture.

k9 (34, 44) Nous ne leur avons pas donné d'Écritures à étudier et ne leur avons envoyé aucun avertisseur.

k10 (2, 285) Tous ont cru en Dieu, en ses anges, à ses Écritures, en ses envoyés et au jour dernier.

k11 (83, 7) Non! Certes, l'écriture des libertins est dans le *Siġġin*.

k12 (83, 18) Non! Certes, l'écriture des pieux est dans le *Illiyin* (19). Une écriture gravée.

L'emploi de *kitāb* avec l'article semble renvoyer l'auditeur ou le lecteur à une réalité apparemment connue, du moins d'une façon globale ou abstraite. En réalité, cet usage est accompagné d'expressions qui viennent dévoiler une part du mystère auquel renvoie ce terme (k1). Il représente dans ce cas une totalité dont il est difficile d'expliquer le contenu propre. Le démonstratif *dālika* avant *kitāb* ("cette Écriture-là") (k2, k3) indique précisément qu'il ne s'agit pas d'objet immédiat, tout proche, mais bien d'une "réalité" lointaine, venant d'ailleurs. C'est le *Kitāb* de Dieu que les hommes acceptent ou rejettent (k4). Il leur est donné dans sa totalité (k4) ou partiellement (k5, k6, k7). Quand il est utilisé au pluriel (*kitāb*), il renvoie à des Écritures partielles (k9) ou bien aux Écritures de Dieu dans un contexte de confession de foi (k10). "L'écriture gravée" des libertins et des pieux (k11, k12) renvoie plutôt à l'image des "registres" des actions des hommes auprès de Dieu.

## 1.2 *kitāb* et d'autres "écrits"

k13 *al-Kitāb al-Furqān* (2, 53) Et lorsque nous avons donné à Moïse l'Écriture et le Discernement (*furqān*).

k14 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (2, 129) Notre Seigneur, envoie l'un des leurs comme messager parmi eux, qui leur récite tes versets et leur enseigne l'Écriture et la Sagesse, et les purifie.

k15 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (3, 81) Et quand Dieu reçut l'engagement des prophètes : Je vous ai déjà donné comme Écriture et comme Sagesse.

k16 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (57, 25) Certes, nous avons envoyé nos messagers avec les preuves et fait descendre avec eux l'Écriture et la Balance afin que les hommes pratiquent l'équité.

k17 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (45, 16) Certes, nous avons donné aux Fils d'Israël l'Écriture, le Jugement et la Prophétie.

k18 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (5, 110) Lorsque je t'enseignai l'Écriture, la Sagesse, la Torah et l'Évangile (Il s'agit de Jésus, Isā).

k19 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (29, 27) Nous lui donnâmes Issac et Jacob et nous établimes dans sa descendance la Prophétie et l'Écriture.

k20 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (27, 1) Voilà les signes-versets du Coran, et une Écriture explicite.

k21 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (5, 15) Ô Gens de l'Écriture, notre messager est certes venu à vous pour vous exposer beaucoup de ce que vous cachez de l'Écriture et pour vous faire grâce sur bien d'autres choses. Il vous est venu de la part de Dieu une Lumière et une Écriture explicite.

k22 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (3, 184) S'ils te traitent de menteur, des envoyés avant toi furent aussi traités de menteurs, eux qui sont venus avec les Preuves, les Écrits (Psaumes?) et l'Écriture lumineuse.

Ces attestations se divisent en deux groupes, le premier présente *kitāb* au début (k13 à k18), l'autre à la fin (k20 à k22) d'ensembles dont les termes ou notions ont un rapport à des "écrits". D'une part, le *Kitāb* est donné à Moïse avec le *Furqān* ("Discernement") (k13); à des

<sup>1</sup> Le *Furqān* (discernement, critère) peut être une désignation du Coran (8, 29); c'est aussi le titre de la sourate 25. Ailleurs, il renvoie à une Écriture antérieure au Coran (3, 4). Signalons en outre que le même terme en syriaque (*furqānā*) signifie "salut" ou "rédemption".

messagers, avec la Sagesse (k14, k15); ou avec la Balance (k16); aux Fils d'Israël, avec le Jugement et la Prophétie (k17) et à Jésus (Isā), avec la Sagesse, la Torah et l'Évangile (k18). D'autre part, *kitāb* arrive à la fin de termes associés: Issac et Jacob reçoivent la Prophétie et le *kitāb* (k19); aux auditeurs sont proclamés les signes du Coran et une Écriture explicite (k20); aux Gens de l'Écriture est donnée une lumière et une Écriture explicite (k21); les envoyés antérieurs étaient venus avec les Preuves, les Écrits et l'Écriture lumineuse (k22).

Dans aucun de ces cas, le *kitāb* n'est identifié à l'un des Écrits cités, ni aux notions comme la "lumière", le "Jugement", le "discernement" ou la "Prophétie". Il est nommé comme différent des autres. Qu'il soit cité en début ou à la fin d'un ensemble, le *kitāb* se présente comme référent premier ou dernier de ses manifestations dans l'histoire.

## 1.3 Origine, destinataire et langue du *kitāb*

k23 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (46, 2) La révélation (descente) de l'Écriture vient de Dieu, le Puissant, le Sage.

k24 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (2, 89) Et quand une Écriture de la part de Dieu leur est parvenue, confirmant ce qu'ils ont déjà reçu.

k25 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (4, 153) Les Gens de l'Écriture te demandent de leur faire descendre une Écriture du ciel.

k26 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (46, 12) Et avant lui, il y a l'Écriture de Moïse, guidée et miséricorde.

k27 *al-Kitāb wa-l-Kitāb* (3, 7) C'est lui qui a fait descendre sur toi l'Écriture, il s'y trouve des versets sans équivoque, qui forment l'Écriture-mère, et d'autres ambigus.

k28 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (46, 12) Et ceci est une Écriture qui confirme en langue arabe, avertissement à ceux qui sont injustes et bonne nouvelle, pour les bienfaiteurs.

k29 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (41, 3) Une Écriture dont les versets ont été développés dans un Coran arabe pour des gens qui savent.

k30 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (43, 2-4) Par l'Écriture manifeste! Nous l'avons établi Coran arabe afin que vous raisonnez. (4) Il est auprès de nous dans l'Écriture-mère, sagesse sublime.

k31 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (19, 97) Nous la facilitons en ta langue pour que tu l'annonces à ceux qui craignent (Dieu).

k32 *al-Kitāb wa-l-Kitāb wa-l-Kitāb* (26, 192-196) Ceci est une révélation (descente) faite par le Seigneur des univers. (193) L'Esprit fidèle l'a

fait descendre. (194) Sur ton cœur pour que tu sois parmi les avertisseurs. (195) En langue arabe claire. (196) Elle se trouve dans les Écrits (Psaumes?) des Anciens.

Il est clair que l'origine du Coran est divine (k23, k24), ou céleste (k25), qu'il suffise de renvoyer aux multiples usages du verbe *kataba* (écrire) dont le sujet est le plus souvent Dieu, hormis les cas où c'est le *passivum divinum* qui est employé. Le destinataire de l'Écriture est en premier lieu le messager ou le prophète, Moïse, par exemple (k26). L'expression "Écriture-mère" renvoie à deux réalités assez distinctes, la première serait le corpus juridique explicite du Coran (k27), la seconde serait auprès de Dieu le modèle source de toute "foi" dispensée aux hommes.

Il peut paraître superflu de poser la question de la langue du *kitāb*, seulement dans le cas où ce dernier était hâtivement assimilé au Coran arabe. Or, le terme "arabe" revient onze fois dans le texte coranique. Sept fois, il qualifie le Coran ou s'y rapporte clairement (k29), trois fois il concerne la "langue" (k32), une fois le *hukm* (jugement). Ce qui est désigné comme étant en langue arabe claire, c'est le Coran en tant que manifestation "dernière" de l'Écriture (k29). Cette Écriture est confirmée en langue arabe, ou dans sa version arabe (k28)<sup>4</sup>. Elle est établie sous forme de Coran arabe (k30). Mais elle-même n'est pas rapportée à une langue, que ce soit l'arabe ou une langue étrangère. Certes, le Coran est donné en arabe, mais pas le *kitāb*, qui est dispensé aux hommes par étapes successives (13,37). Dans ce sens, le *kitāb* échappe aux limites culturelles, linguistiques ou ethniques. Et c'est peut-être à partir de ce non-lieu (utopique) que le Coran s'autorisera une réflexion critique sur les traditions scripturaires et religieuses antérieures, conduisant à une idéalisation des Écrits originels et à un rejet des Écritures disponibles pour faute de falsification par leurs adeptes. En jetant ainsi le discrédit sur les Écritures qui circulaient du temps de Muhammad, en particulier celles des juifs et des chrétiens, l'islam se

<sup>4</sup> Certains versets affirment que l'Écriture a été donnée à deux communautés avant les musulmans, celles des juifs et des chrétiens (Coran 6, 156), d'autres élargissent la donation de l'Écriture à chaque nation ou peuple: "Certes, nous avons envoyé en toute nation un messager pour prêcher: 'adorer Dieu'" (16, 36); ou bien: "A chaque nation son messager" (62, 2) et "Nous n'avons pas envoyé de messager qui ne parle pas la langue de sa nation" (61,6).

présentera comme message universel transcendant les lieux et les temps, et déclarant le Coran comme seul référent authentique du *kitāb*.

Dans trois passages, le terme "arabe" est opposé à *a' ġami* (non-arabe ou étranger). La désignation de la langue dans le Coran renvoie le plus souvent à l'arabe, langue de la révélation du Coran, ce qui entraîne parfois une tension polémique avec les Écritures en langue étrangère: *lissān a' ġami* (Coran 16, 103). On notera cependant l'affirmation que Dieu n'envoie que des messagers qui parlent la langue de leur peuple (Coran 14, 4). Or l'Écriture est une, mais sa réalisation ou sa manifestation est adaptée à chaque peuple, en sa propre langue (k8).

#### 1.4 Les Gens de l'Écriture (*Ahl al-Kitāb*), les Gentils et les Associateurs

k33 *قُلْ لِلدِّينِ اَوْرَاقُ الْكُتُبِ وَاللّٰمِیْنَ اَسْلَمْتُ* (3, 20) Dis à ceux qui ont reçu l'Écriture et aux Gentils: "êtes-vous soumis?"

k34 *لَا یَهْدِی الْکُتُبِ اِلَّا لِنَاسٍ* (2, 78) Il y a parmi eux des Gentils qui ne savent l'Écriture que par souhait, ils ne font que des conjectures.

k35 *اِنَّ اهلَ الْکُتُبِ وَالْمُشْرِکِیْنَ* (2, 105) Les mécréants parmi les Gens de l'Écriture et les associateurs n'apprécient pas que soit descendu sur vous un bienfait de votre Seigneur.

k36 *اَلَّذِیْنَ یَدْعُوْنَ اِلٰهَیْهِمْ* (7, 157) Ceux qui suivent le messager, le prophète "Gentil" (non-juif), qu'ils trouvent écrit (annoncé) dans la Torah et l'Évangile.

k37 *وَرَسُوْلَ الْاِیْمٰنِ* (7, 158) Dis: Ô hommes, je suis le messager de Dieu auprès de vous tous. A Lui appartient la royauté des cieux et de la terre. Pas d'autre Dieu que Lui. Il donne la vie, il donne la mort. Croyez donc en Dieu et en son messager, le prophète "Gentil" (non-juif) qui croit en Dieu et en ses Paroles.

Dans ce dernier ensemble, l'expression *ahl al-Kitāb* (Gens de l'Écriture) est opposée à *Ummiyyūn* ("Gentils") (k33). La tradition musulmane comprend généralement *ummi* ("gentil") dans le sens d'illettré, sans écriture. Le prophète est désigné avec emphase comme *ummi* (k36, k37), fondant pour l'exégèse traditionnelle la doctrine du Coran incréé, Parole strictement divine. Dans cette condition, il devient impossible que le prophète "illettré" soit l'auteur de l'œuvre coranique. Ce développement d'ordre doctrinal peut trouver une certaine légitimité dans l'histoire de la pensée musulmane, sans pour

autant éclipser totalement l'approche linguistique et culturelle que nous privilégions ici<sup>1</sup>.

En effet, la division des humains en deux groupes, les uns ayant reçu une Écriture révélée, les autres n'en ayant pas, est comme du temps du Prophète. Elle trouve clairement son ancrage dans la tradition juive qui distingue entre le peuple "élu" et les *goyim* (les nations ou les Gentils)<sup>2</sup>. De plus, l'expression emphatique "le messager, le prophète *ummi* (Gentil)" renvoie dans les deux versets cités (k36 et k37) aux Gens de l'Écriture, en nommant la Torah et l'Évangile (k36), et en déclarant que le messager Muhammad est envoyé à tous les hommes, sans restriction, comme pour prendre distance par rapport à la doctrine du "peuple élu" (k37). Ailleurs, l'opposition est faite entre les Gens de l'Écriture et les Associateurs (k35).

Dans les quatre groupes répertoriés plus haut, l'emploi de *kitāb* devrait formellement correspondre à l'Écriture dont les réalisations concrètes sont des écrits situés dans l'histoire des révélations, Torah, Sagesse, Psaumes, Évangiles ... (k8). *Kitāb* correspondrait plutôt à cette formulation coranique: "De même nous avons fait descendre vers toi l'Écriture; et ceux à qui nous avons donné les Écritures croient en lui; certains d'entre eux y croient et seuls les mécréants renieront nos signes. (48) Avant cela tu ne récitais pas d'Écriture ni ne la traçais avec ta [main] droite, ce qui aurait fait douter les négateurs. Elle se compose plutôt des signes explicites [placés] dans les poitrines de ceux à qui fut donnée la science" (Coran 29, 47-48). Ces deux versets renvoient à la réception du message, non par écrit, mais comme parole vive, passant en premier lieu par la transmission orale. Paradoxalement, l'Écriture placée dans les poitrines se rapporte indubitablement à la tradition orale.

<sup>1</sup> Depuis quelques décennies, plusieurs savants musulmans ont brisé cette idée traditionnelle du prophète "illettré". Signalons en particulier Mohammed Shahrour qui s'est rendu célèbre par son ouvrage *Le Livre et le Coran. Une lecture contemporaine*, Damas 1990. Pour lui, le prophète était cultivé même s'il ne savait pas écrire: "Nous voulons, écrit-il, mettre les points sur les "i" pour ce qui concerne le sens de *ummi* ... qui signifie le non-juif et le non-chrétien d'une part et celui qui ignore les Écritures des juifs et des chrétiens d'autre part" (pp. 139-140). L'auteur reprend les versets coraniques sur le sujet et les commente sous le titre: "Le prophète Muhammad était *ummi*, tout en sachant lire et écrire" (p. 139).

<sup>2</sup> Voir, à titre d'exemple, l'*Épître aux Romains* 3,29: "Ou bien Dieu ne serait-il que Dieu des juifs? Ne l'est-il pas aussi des Nations? Oui des Nations aussi"; cf. Matthieu 5,47; 6,7 et 18,17.

Il importe cependant de rappeler que les exemples retenus n'épuisent pas les sens et encore moins les interprétations du terme *kitāb*. Il s'agissait pour nous de signaler une piste de compréhension qui traverse la diversité des emplois et qui se trouve confortée par des usages externes du Coran comme cela sera exposé dans la deuxième partie qui va suivre.

## 2. L'usage du terme *kitāb* dans le manuscrit Sināi Arabe 72

Le manuscrit Sināi arabe 72 (S72), daté de 897, contient le plus ancien texte arabe complet et daté des Évangiles<sup>3</sup>. Cette version a été faite en Palestine à partir du grec. Elle est représentée par un groupe de manuscrits homogènes<sup>4</sup> et sa réalisation pourrait facilement remonter

<sup>3</sup> Le manuscrit Sināi arabe 72 (S72) est un parchemin de 119 folios contenant en écriture cursive soignée les quatre Évangiles, suivis de deux petits textes attribués l'un à Théodore Abū Qura, l'autre à S. Basile. Le colophon est signé par le copiste Étienne de Ramla (عبدالله الرملة). L'original est conservé dans la très riche bibliothèque du Monastère Sainte Catherine au Sināi. Ce manuscrit est déjà bien connu des chercheurs. Voir notamment: G. Graf, *Geschichte der christlichen arabischen Literatur* (Studi e Testi 118), Vatican 1944, p. 146; C. R. Gregory, *Textkritik des Neuen Testaments*, Leipzig 1900-1909, p. 1326; C. E. Padwick, "Al-Gazālī and the Arabic Version of the Gospels, an Unsolved Problem", *MW* 29, 1939, pp. 130-140 (avec reproduction du colophon en fac-similé, p. 134); J. Blau, "Über einige alte christlich-arabische Handschriften aus Sināi", *Le Muséon* 76, 1963, pp. 369-374; Id., *A Grammar of Christian Arabic Based Mainly on South-Palestinian Texts from the First Millennium* (CSCO 267, 276, 270 / Subsidiis 27, 28, 29), Louvain 1966-1967, pp. 26-30; Id., "Über einige christlich-arabische Manuskripte aus dem 9. und 10. Jahrhundert", *Le Muséon* 75, 1962, pp. 105-106; G. Garritte, "Les rubriques liturgiques de quelques anciens tétravangelies arabes du Sināi", dans: *Mélanges liturgiques offerts à R.-P. Dom Bernard Botte o.s.b. de l'Abbaye du Mont César*, Louvain 1972, pp. 151-156; S. Arbach, *Le tétravangelie Sināi Arabe 72, ses rubriques liturgiques et son substrat grec* (mémoire de licence, Fac. de Théologie de l'UCL, Direction Jean Duplacy), Louvain 1975. Les annexes du manuscrit, folios 117-118, ont été publiées avec traduction et commentaires: S. H. Griffith, "Some Unpublished Arabic Sayings attributed to Theodor Abu-Qurrah", *Le Muséon* 92, 1979, pp. 29-35; S. Arbach, "Sentences arabes de saint Basile", *Le Muséon* 98, 1985, pp. 315-329. En outre, le manuscrit a fait l'objet d'une étude linguistique exhaustive dans le cadre de notre thèse de doctorat, sous la direction des professeurs G. Troupeau et J. Langhade, à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3, en 1994, sous le titre: *Une ancienne version arabe des Évangiles. Langue, Texte et Lexique*.

<sup>4</sup> Les manuscrits de ce groupe sont les suivants: Harris 9 (1 folio) et Léningrad 281 (3 folios), deux fragments d'un manuscrit perdu du 9<sup>e</sup> s., Sināi arabe 74 (9<sup>e</sup> s.), Leipzig 1059 (9<sup>e</sup> s.), Vatican arabe 95 (avant 885), Sināi arabe 54 (10<sup>e</sup> s.), Sināi arabe 116 (bilingue grec-arabe, s. 995), Berlin Orient Oct. 1108 (s. 1046), Sināi arabe 97 (s.